



FORMATION QUALIFIANTE SPÉCIALISATION EN TOXICOLOGIE DE LA REPRODUCTION

SCIENCES | TECHNOLOGIES | SANTÉ

TARIF > 600 € (TVA 0 %)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation théorique est une unité d'enseignement (UE) de la formation initiale du master Biologie intégrative physiologie (M2), spécialité Reproduction et développement (ReproDev).

Elle s'intéresse aux processus biologiques fondamentaux et aux activités biologiques spécifiques de la reproduction et du développement dans un contexte normal ou pathologique.



PUBLIC VISÉ

Technicien.nes, ingénieur.e.s, chercheur.e.s des entreprises et des collectivités dans le domaine des sciences du vivant.



COMPÉTENCES VISÉES

Savoir comment les polluants physico-chimiques peuvent perturber les fonctions de reproduction.

Être familiarisé.e avec la notion d'évaluation du risque.



PRÉ-REQUIS

Culture biologique niveau Bac + 3 ou expérience professionnelle équivalente.

Durée de la formation

Du 09 au 13 décembre 2019
4.5 jours
25h

Contacts

Responsable pédagogique
> Pr Virginie ROUILLER-FABRE

Information et inscription

> fcsdv@univ-paris-diderot.fr / 01 57 27 82 34

Lieux de formation

- > Université Paris Diderot
5 rue Thomas Mann 75013 Paris
- > UFR Sciences du Vivant
Bâtiment Lamarck B, 35 rue Hélène Brion
75013 Paris

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- > Les cibles des CMR (produits Cancérigènes Mutagènes ou Reprotoxiques) dans le processus reproductif et l'évaluation des risques
- > Les perturbateurs endocriniens environnementaux et les altérations de la fonction de reproduction dans les deux sexes
- > Evaluation du risque

Des modifications mineures peuvent être apportées sous la responsabilité de l'encadrement pédagogique

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources humaines :

- > Enseignant.e.s-chercheur.e.s des universités Paris Diderot et Paris Descartes,
- > Chercheur.e.s INSERM et INRA

Ressources matérielles :

- > Supports pédagogiques format PDF sur clé USB

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

- > Liste d'émargement
- > Questionnaires de satisfaction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Attestation de formation délivrée par l'université